

Image not found or type unknown



Une prime peut-elle être retirée le mois suivant?

Par **Chris31**, le **04/01/2012** à **10:01**

Bonjour,

J'ai reçu en Novembre une "avance 13eme mois" comme tous les employés de la société.

J'étais en CDD pour 3 mois.

Fin décembre, la société n'a pas pu m'embaucher comme prévu et sur ma paie de décembre on m'a retiré cette prime. Est-ce légal? Peut-on retirer une prime à quelqu'un le mois suivant?

Cordialement

J.

Par **P.M.**, le **04/01/2012** à **14:58**

Bonjour,

Il faudrait demander à l'employeur de justifier sa décision et suivant le motif qu'il donne, on pourrait émettre un avis...